

Projet pédagogique

Accueil de loisirs MJC de Villers-le-lac



Accueil des enfants de 6 à 12 ans

SOMMAIRE

I/ Présentation	3
II / Fonctionnement de l'accueil	3
1- L'accueil de loisirs	3
2- Le public accueilli	4
3- L'accueil des enfants à besoin spécifique ou porteur de handicap	6
4- Les locaux	7
5- La composition et le rôle de l'équipe pédagogique	8
5- La journée type	9
II/ Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en oeuvre	10
1. Vivre ensemble	11
2. Partage	11
3. Encourager des comportements durables	12
4. Diversité	12
III- Les règles de vie	13
IV- La communication	13
1- La communication avec l'équipe d'animation	13
2- La communication avec les familles	13
V- L'évaluation et la formation	14
1- L'évaluation et la formation des animateurs	14
2- Évaluation du projet pédagogique	14
3- L'évaluation de l'accueil	15
a. Par les parents	15
b. Par les enfants	15
VI- Les partenaires	15
VII- Les Annexes :	15

I/ Présentation

La Maison des Jeunes et de la Culture de Villers-le-lac est une association, loi 1901, issue de l'éducation populaire. La MJC est dirigée par un conseil d'administration composé de bénévoles.

Elle organise différentes activités comme la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles et sociales.

Ses intentions éducatives sont :

- Créer du lien, ouvrir à la différence
- Créer un accès à la culture
- Développer une sensibilisation à l'écologie

II / Fonctionnement de l'accueil

1- L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de la MJC fonctionne en service périscolaire pendant la période scolaire et en accueil de loisirs pendant les vacances. Les parents gèrent les inscriptions et désinscriptions de leur enfant sur un portail familles.

Les tarifs sont rattachés au quotient familial.

L'ACCUEIL EN PÉRIODE SCOLAIRE

En période scolaire, le périscolaire accueille les enfants de la manière suivante :

- Lundi, mardi, jeudi de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
- Vendredi de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h
- Le mercredi de 6h30 à 17h30 avec repas du midi dans les locaux de la cantine communale. Les repas sont fournis par «La Cuisine d'Uzel» en liaison froide et remis en température par l'équipe d'animation. Des menus spéciaux sont proposés pour répondre aux régimes alimentaires spécifiques : végétarien et sans porc.

Le petit-déjeuner est servi jusqu'à 7h30.

L'accueil de loisirs accompagne à pied les enfants jusqu'à l'école pour 8h30 et les récupère à 16h30 dans la cour de celle-ci (côté primaire).

Selon les besoins des familles, l'accueil de loisirs accompagne également les enfants pour 8h à l'APC et peut aller les chercher après l'étude à 17h30.

L'ACCUEIL EN PÉRIODE DE VACANCES

Nous sommes ouverts pendant les vacances scolaires d'automne, de février et du printemps, ainsi que les 2èmes semaines de juillet et les 2 dernières semaines d'août.

Nous accueillons les enfants du lundi au vendredi de 6h30 à 17h30 avec le repas de midi dans les locaux de la cantine communale.

Les enfants peuvent arriver de façon échelonnée de 6h30 à 9h. Le petit déjeuner est servi jusqu'à 8h30. Les départs s'échelonnent également de 16h à 17h30.

Les repas sont fournis par «La Cuisine d'Uzel» en liaison froide et remis en température par l'équipe d'animation. Il peut arriver que ce soit les enfants qui réalisent le repas suite à une activité cuisine.

Des menus spéciaux sont proposés pour répondre aux régimes alimentaires spécifiques : végétarien et sans porc.

2- Le public accueilli

L'accueil de loisirs accueille les enfants scolarisés à l'école primaire, avec une tranche d'âge de 5 ans et demi à 12 ans. Les enfants habitent principalement à Villers-le-lac mais peuvent venir également de communes voisines pendant les périodes de vacances et les mercredis.

Les principales caractéristiques* des enfants accueillis sont :

- pour les enfants de de 6 à 8 ans :

Besoins physiologiques

(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Identification aux parents de même sexe

Prise de conscience de son corps et de sa personne

Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation

(sens du donner et du recevoir, échange)

- **pour les enfants de 8 à 10 ans :**

Besoins physiologiques

(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Identification aux parents de même sexe

Les parents ne sont plus la seule référence

(le copain, le maître, l'animateur)

Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons

(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme

(la bande de copains, la règle)

Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet

- **pour les enfants de 10 à 12 ans :**

Besoins physiologiques

(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Besoin de se situer comme "grands, on ne joue plus
avec les "petits" et on rejette les jeux des petits

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions

Formation des bandes

Maturation

3- L'accueil des enfants à besoin spécifique ou porteur de handicap

La fiche sanitaire de liaison à remplir à l'ouverture du dossier d'inscription renseigne les informations à prendre en compte telles qu'une allergie, une difficulté de santé ou des recommandations à prendre.

Si besoin, un Projet d'Accueil Individualisé sera mis en place à la demande des parents. Il est rempli par le médecin et la famille afin de définir un protocole médical à suivre.

Le bâtiment ainsi que les accès extérieurs sont en cours d'aménagement pour un accès en chaise roulante et des toilettes adaptées.

Un accueil personnalisé est mis en place pour l'accueil d'un enfant à besoin spécifique ou porteur d'un handicap. Les objectifs de cet accueil sont :

- L'inclusion : permettre aux enfants de passer de bons moments avec les autres enfants, être intégré à un groupe et participer aux activités.
- Répondre aux besoins physiologiques et psychologiques des enfants accueillis, avec un cadre sécurisant et adapté.
- Développer chez les autres enfants de l'accueil de loisirs le respect de la différence.

Avant l'accueil :

Il est essentiel pour le directeur et l'assistant sanitaire de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin le médecin et l'équipe pluridisciplinaire (psychomotricienne, psychothérapeute ...) pour discuter des besoins et des spécificités à prendre en compte. Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, ses besoins, son handicap et adapter nos fonctionnements et nos pratiques pour un accueil et une intégration de qualité.

Pendant l'accueil :

Les animateurs ou l'animateur référent devront répondre aux besoins de l'enfant, l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe.

Un endroit spécifique (caisse, casier dans une armoire) au nom de l'enfant dans la mesure du possible peut lui être consacré où des jeux et objets rassurants peuvent y être déposés.

Il est important de discuter avec tous les enfants de l'accueil et pouvoir répondre aux questions de chacun.

Le but est que l'enfant vive des temps de socialisation et de plaisir avec les autres enfants.

Après l'accueil :

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Une bonne communication garantira la qualité de l'accueil, sécurisera les parents ainsi que l'enfant et l'équipe pédagogique.

Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les éventuelles pistes d'amélioration possibles).

Il est important de se poser la question en fin de séjour : l'intégration de l'enfant porteur de handicap est-elle réussie ?

4- Les locaux

La MJC se situe 4 Rue H.Parrenin à Villers-le-lac.

Elle dispose de plusieurs salles réparties sur 3 étages :

Au rez-de-chaussée :

- Une grande salle d'activité avec un coin cuisine ouvert sur celle-ci
- Une salle de danse avec miroirs et rétroprojecteur
- Le bureau d'accueil
- Une cour extérieure
- Un atelier pour le stockage et les travaux
- Un coin lecture à l'extérieur avec la caverne aux livres

Etage 1 :

- 3 salles d'activités de différentes tailles dont une avec rétroprojecteur et une salle d'eau

Etage 2 :

- Une salle de taille moyenne avec miroirs

Le repas du midi se déroule dans la salle de la cantine communale, les enfants s'y rendent à pied encadré par les animateurs.

5- La composition et le rôle de l'équipe pédagogique

Directrice : BOILLON Lucie (BPJEPS LTP et PSC1)

Directrice adjointe : CORNET Benny (BAFA et PSC1)

Animateurs : COUVRANT Clémentine (BAFA et PSC1)

DE BRUYNE Venussia

Assistant sanitaire : CORNET Benny

Tout au long de l'année, nous accompagnons des stagiaires et des personnes non diplômés qui viendront compléter l'équipe permanente.

Le rôle de l'animateur :

- est le garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants dans les activités et pendant toute la durée de l'accueil.
- donne vie au projet pédagogique en s'adaptant au public accueilli et en respectant la réglementation.
- crée un cadre rassurant et bienveillant où l'enfant peut s'épanouir, acquérir de l'autonomie, développer sa confiance en soi et se réaliser.
- est un référent éducatif pour les enfants, par son attitude, sa tenue, son langage.
- collabore au sein d'une équipe : il sait exprimer ses idées, les défendre mais aussi se remettre en question et respecter les idées des autres.
- participe au développement de l'enfant à travers des activités de loisirs.

Le rôle du directeur :

- veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants et de son équipe.
- construit le projet pédagogique dans le respect des valeurs éducatives de l'organisateur tout en impliquant dans sa conception, son équipe pédagogique. Il en est le garant, l'évalue et fait un bilan à la fin de l'année.
- anime l'équipe pédagogique et coordonne tous les acteurs : animateurs, familles, personnel technique, prestataires...
- est un formateur, il accompagne, il est à l'écoute et renseigne son équipe sur les démarches et la réglementation à respecter.
- est le gestionnaire de la vie de l'accueil de loisirs : administratif, financier et matériel.

L'assistant sanitaire :

- assure le suivi sanitaire des jeunes en prenant en compte les informations fournies par la famille. Il en informe l'équipe pédagogique selon les besoins.

- traite les soins au quotidien
- organise l'infirmierie
- est responsable des trousse de secours
- remplit le registre d'infirmierie

5- La journée type

pour un mercredi ou une journée en vacances

6h30 à 9h : arrivée échelonnée et temps libre d'activité sur les pôles permanents
L'animateur accueille les enfants et établit la transition avec les parents. Les informations transmises par les familles sont collectées dans un cahier de transmission pour l'équipe.

Ce premier temps d'accueil est un temps calme où les enfants sont dans un temps libre avec la possibilité de se poser avec un livre, discuter avec un copain, faire un jeu de société, réaliser une petite activité, prendre son petit-déjeuner... L'animateur saura se mettre en retrait pour laisser les enfants jouer en autonomie tout en étant en surveillance pour garantir un cadre bienveillant et sécurisé et être source de proposition à la demande des enfants.

6h30 à 8h30 : petit-déjeuner

9h à 10h30 : activité encadrée

L'activité proposée sera en adéquation avec les caractéristiques du public, dans une volonté de permettre à l'enfant d'apprendre, d'expérimenter, de découvrir de nouvelles choses tout en s'amusant. L'animateur accompagne, conseille l'enfant, mais ne fait pas à la place de celui-ci.

10h30 à 11h30 : Jeux sportifs et collectifs

Varié les différents rythmes de la journée pour répondre aux besoins de l'enfant. Se dépenser et en même temps apprendre à être fair play, élaborer des stratégies de jeux, travailler en équipe, développer sa coordination, son agilité, son sens de l'orientation... L'animateur va veiller au bon déroulement des règles de jeu, proposer une diversité de jeux pour permettre aux enfants de développer toutes leurs facultés tout en garantissant leur sécurité.

11h30 : appel et habillage pour trajet à pied, vers la salle de cantine communale

Les animateurs sont vigilants aux listes d'enfants, prendre à chaque sortie les PAI, les fiches sanitaires, la trousse de secours et un téléphone. Les animateurs sont munis d'un gilet fluorescent et sont répartis tout au long du trajet pour garantir la sécurité du groupe.

11h45 à 13h15 : trajets à pied (aller/retour) et temps de repas

13h15 à 14h : activité temps calme

Permettre à l'enfant de se reposer, se détendre car ils se lèvent souvent tôt toute la semaine. L'animateur peut utiliser divers supports comme une animation autour

d'un livre, l'écoute de musique calme, le Kamishibai, ...

14h : appel

14h à 15h30/16h : activité encadrée

Dans les activités encadrées, permettre à l'enfant d'être un maximum dehors, dans la nature. Et malgré le terme "activité encadrée" laissé l'enfant essayer, se tromper, recommencer, expérimenter. L'animateur offre un cadre dans lequel l'enfant peut se réaliser et explorer.

16h : goûter

Rendre l'enfant autonome sur les temps de vie quotidienne en le responsabilisant par la distribution de petites tâches à effectuer. Lui permettre de venir se servir et de débarrasser ensuite ses affaires en faisant bien le tri des déchets. Quoi de mieux lorsque ce goûter a été réalisé par les enfants!

16h à 17h30 : départ échelonnée

Le temps de transmission et d'échange avec les parents est important.

16h30 à 17h30 : temps libre d'activité sur les pôles permanents ou jeux sportifs

III/ Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en oeuvre

"Jeu après jeu, l'enfant devient "je"

Arnaud Gazagnes

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) sont un lieu où le "je" se construit au milieu d'un collectif. On apprend à se connaître et connaître l'autre à travers la mise en pratique, l'expérimentation, le mimétisme, la réalisation de soi en réussissant un jeu ou en élaborant une œuvre, mais c'est aussi accepter l'échec, rebondir et apprendre à gérer mille et une émotions. L'équipe pédagogique porte les valeurs du vivre ensemble pour que chacun trouve sa place et puisse grandir dans la bienveillance tout en respectant l'autre. Après une période de COVID et malgré un plan VIGIPIRATE toujours d'actualité nous souhaitons rester ouvert vers l'extérieur en rouvrant nos portes aux familles, en continuant à travailler ce lien et en les impliquant davantage. On souhaite également continuer à créer des connexions avec les différents clubs de la MJC et associations locales.

L'axe de notre projet pédagogique sur cette année 2024-2025 sera la découverte de la diversité, découvrir différents pays et cultures, s'ouvrir au monde mais aussi à l'autre, tout en acceptant la différence.

1. Vivre ensemble

► Développer l'entraide

Sensibiliser et éduquer les enfants dans la vie quotidienne à un savoir être tourné vers l'entraide.

► **Apprendre la coopération**

- Travailler la coopération à travers le jeu (jeu sportif, jeu de société)
- et des activités en groupe.

► **Devenir Autonome**

- Donner les moyens à l'enfant de faire par lui-même en l'intégrant aux différentes tâches de la vie quotidienne,
- en lui donnant des responsabilités,
- en ayant le choix sur des temps de jeux ou d'activités.

► **Respecter l'autre et respecter le matériel**

- Construire avec les enfants les règles de vie.
- Développer la communication dans la gestion des émotions à travers des temps de parole et des ateliers de mise en situation, notamment par l'introduction de petits débats philosophiques en permettant à l'enfant de réfléchir sur soi, son besoin, le besoin de l'autre,...
- Prendre soin du matériel en rangeant son activité et son jeu après utilisation.

► **Initier à la communication positive**

- Être un modèle : former l'équipe pédagogique et pratiquer la communication positive au quotidien
- Ateliers de mise en situation aux enfants, temps d'échange sur la parole et ses répercussions
- Accompagnement de l'équipe pédagogique pour une mise en place progressive dans la vie quotidienne entre les enfants

2. Partage

► **Intégrer les familles**

- Permettre aux parents de rentrer dans le hall d'entrée lorsqu'ils viennent chercher leur enfant
- Les intégrer en créant une fois par année un copil avec les membres du comité d'administration, les parents, représentants de la commune et partenaires.
- Permettre aux parents de participer ou d'organiser une activité ou un goûter

► **Partage intergénérationnel**

- Mise en place d'activités avec les différents clubs de la MJC et associations locales
- Organiser une à deux après-midi jeux de société avec les familles (parents et grands-parents)

► **Activités interclubs**

- Mise en place d'activités avec les différents clubs de la MJC et associations locales
- Défiler déguisé dans les rues de Villers-le-lac et goûter pendant les vacances d'automne et de février avec l'accueil de loisirs Les Petits Lutins.

3. Encourager des comportements durables

► Sensibiliser et éduquer les enfants au tri des déchets

- visuels sur les différentes poubelles
- sensibilisation par des jeux, des quizz

► Réduire emballage et déchets

- mettre en place des serviettes réutilisables en tissu (récupération d'anciens linges de bain coupé en carré) pour s'essuyer les mains après le lavage et sur la table pour le temps des repas
- Être attentif sur le conditionnement lors des achats alimentaire et ménager
- Faire davantage de goûters avec les enfants par des ateliers cuisine

► S'initier au potager

- collaborer avec le club des jardins partagés de la MJC pour permettre aux enfants de planter, arroser et entretenir un potager.
- découvrir à travers différents sens les herbes aromatiques, les légumes et les fruits.
- Goûter et/ou cuisiner sa récolte

4. Diversité

► Développer la bienveillance et la tolérance

- Sensibiliser et éduquer les enfants dans la vie quotidienne à un savoir être tourné vers la bienveillance et la tolérance
- l'introduction de petits débats philosophiques en permettant à l'enfant de réfléchir sur soi, son besoin, le besoin de l'autre,...

► Ouverture sur le monde

- Mise en place d'activités pour découvrir différents pays avec leurs us et coutumes
- Permettre aux familles de venir nous présenter leur pays et us et coutumes à travers une activité, un goûter,..
- Correspondre avec des enfants de pays différents pour découvrir leur quotidien : Quel est la vie d'un enfant de mon âge au Brésil ou dans d'autres pays...
- Faire circuler une carte en France dans différentes régions qui deviendra une oeuvre collective, où chaque personne qui la recevra (école, centre loisirs...) y ajoutera la spécificité de sa région, de sa structure, à travers un dessin, un collage,...

► Parité filles et garçons

- Veiller à la parité filles et garçons dans les activités
- Ouvrir le dialogue avec les enfants sur ce sujet

► Accepter la différence

- Mettre en place des temps d'échanges sur la différence : comprendre les craintes, se mettre à la place de l'autre,...
- Mettre en place des activités qui permettent la prise de conscience par le jeu et qui pourront ouvrir ensuite au dialogue.

III- Les règles de vie

Les règles de vie négociables :

Les règles de vie sont élaborées avec les enfants dans le but de les impliquer et les responsabiliser.

Les règles de vie non négociables :

- Le respect des uns et des autres, ainsi que du matériel
- Interdiction à l'alcool, au tabac, au vapotage et à toute substance illicite

Ces règles de vie concernent les jeunes ainsi que l'équipe encadrante.

IV- La communication

1- La communication avec l'équipe d'animation

- Réunion d'équipe une fois par semaine.
- Réunion de préparation avec l'équipe une fois par semaine.
- Réunion individuelle avec les animateurs si besoin.
- Tableau d'affichage (planning, rappel réglementation, numéros utiles.).
- Cahier de transmission entre animateurs.

2- La communication avec les familles

Les moyens de communication mis à disposition avec les parents sont :

- Sur place de vive voix avec les animateurs
- via le site internet de la MJC : www.mjcvll.com
- via Instagram et Facebook
- Sur notre adresse mail : alsh@mjcvll.com
- Sur notre numéro de téléphone : 03.81.68.13.91

En juin, une réunion d'informations est organisée pour présenter l'accueil de loisirs et son fonctionnement aux nouvelles familles pour la rentrée de septembre.

V- L'évaluation et la formation

1- L'évaluation et la formation des animateurs

Les animateurs participent aux réunions hebdomadaires afin d'échanger, de mettre en place des actions et faire les mises au point nécessaires au bon déroulement de l'accueil. Un moment d'échange, de partage et de libre expression pour aider à la cohésion d'équipe et au bon déroulement de l'accueil.

Un entretien annuel (tous les ans) et un entretien professionnel (tous les 2 ans) auront lieu avec la directrice pour discuter, échanger et permettre d'évoluer dans sa pratique et professionnellement.

Des entretiens individuels sont mis en place en fonction des besoins de l'animateur ou de la directrice.

L'évaluation du stagiaire se fait au travers d'un entretien préalable pour l'informer des objectifs et des attentes de son stage, un entretien de mi-stage et un entretien de bilan à la fin du stage. Les critères d'évaluation du stagiaire BAFA se trouvent dans un tableau en annexe.

Toute l'équipe bénéficie de formations en présentiel ou par Webinaire avec la Fédération Régionale des MJC et Jeunesse et Sport. D'autres formations pour monter en compétences sont également envisagées selon les besoins des animateurs et de la structure.

2- Évaluation du projet pédagogique

Le projet pédagogique est soumis à une évaluation des objectifs à la fin de l'année scolaire.

Les outils d'évaluation sont :

- La mise en place concrète de chaque objectifs
- L'évaluation des enfants et des parents

3- L'évaluation de l'accueil

a. Par les parents

En fin d'année, un questionnaire de satisfaction sera envoyé aux familles.

b. Par les enfants

Les enfants auront un petit questionnaire adapté à leur âge pour évaluer l'accueil en fin d'année et à chaque fin de vacances.

c. Par les animateurs

En fin d'année, les animateurs pourront évaluer la directrice, les conditions de travail et l'accueil des enfants et des familles à travers un questionnaire et un débriefing oral et ou écrit.

VI- Les partenaires

Le Service départemental de la Jeunesse et des Sports du Doubs est un partenaire de conseil et d'habilitation.

La Caf du Doubs est un partenaire financier, qui permet à l'accueil de loisirs de bénéficier de subventions.

Les familles sont des partenaires importants avec lesquels nous souhaitons créer du lien en établissant une bonne communication et en les invitant lors d'évènements.

La mairie offre à la MJC les charges (eau, chauffage et électricité) dont nous bénéficions.

VII- Les Annexes :

Règlement intérieur avec grille tarifaire et grille d'observation stagiaire BAFA



	Objectifs	Critères	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14
Savoirs	Connaissance des publics	S'adapter aux compétences des enfants dans leur accompagnement tout au long de la journée														
	Réglementation	Connaître la réglementation														
	Projets	Préparer une sortie Connaître les différents projets														
	Activités	Connaître des jeux, des chants...														
Savoir Faire	Animation des activités	Animer un grand jeu en équipe														
		Animer seul une activité														
		Analyser et évaluer ses activités														
	Vie quotidienne	Encadrer les tâches de la vie quotidienne Repercer et prendre en compte l'état physique et psychologique de l'enfant														
	Relation avec les enfants	Être à l'écoute des enfants et répondre à leur besoin dans les différents temps de la journée														
Savoir être	Relation avec l'équipe	Participer activement aux réunions de débriefing et de préparation														
	Relation avec les parents	Gérer l'accueil et le départ des enfants avec le cahier de transmission														
	Attitude	Respecter les horaires et les règles de vie Faire preuve d'initiatives														

A : acquis **E** : En cours d'acquisition **NE** : Non acquis